

	Procès-verbal de Comité de direction Vendredi 13/06/2025	Compte rendu N°03-2025
---	---	---

<u>Présents:</u>			
<u>Collège 1</u>		<u>Collège 2</u>	
<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>	<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>
Arnaud CHATTARD	Gilbert MAUGIRON	Paolo FONTEBASSO	
Jean-Michel BRUGNERA	Marie-Claire DECHAUX		
<u>Membres qualifiés</u> : Gites de France, ESF Alpe du Grand Serre			

<u>Absents:</u>			
<u>Collège 1</u>		<u>Collège 2</u>	
<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>	<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>
Raymond MASLO	Richard BATKO	Franck PERRON	Gérard JACQUEMIN
Alain SIAUD	Fabienne PREVOT	Guillaume MACE	Raoul ATTANASIO
Guillaume MONTANER	Philippe FAURE	Nicolas CABUS	Magali MAZZEGA
Alain MENDEZ		Florian GARRIGUES	Stéphanie GIRARDEY
		Christophe DAPPEL	Sœur Marie-France BROTHIER
<u>Membres qualifiés</u> : Fabien MULYK, Parc des Ecrins, Association des commerçants de l'Alpe du Grand Serre, EDF, WSA le Sautet, Association Savel Terre d'Evasion, , Le petit train de la Mure			

<u>Excusés:</u>			
<u>Collège 1</u>		<u>Collège 2</u>	
<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>	<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>
Coraline SAURAT	Pascal CHARLES	Damien GIRARD	Ricardo PEZ
Fabiola COUHIN	Franck GERBI		Alain COLLAUD
<u>Membres qualifiés</u> : Marie-Noëlle BATTISTEL			

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents : 5 dont 4 titulaires et 1 suppléants

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix délibératives : 5

Ordre du jour

- Tarifs : livres, cartes postales, autres...
- Renouvellement du contrat du directeur
- Informations ressources humaines
- Questions diverses

M. le directeur valide la présence de Mme Déchaux en Visio. Il explique que le quorum n'est pas atteint.

Il présente l'ordre du jour.

En l'absence de quorum atteint, M. le président explique qu'il convient de convoquer à nouveau l'assemblée dans les délais légaux et remercie les membres présents.

Les délibérations sont présentées ce jour pour les membres présents et les votes se feront à la prochaine convocation.

Tarifs régie recettes et avances Matheysine Tourisme

M. le directeur s'excuse de l'erreur commise lors du précédent vote des tarifs concernant le livre Photos Lumières en Matheysine ; le tarif partenaire ne peut pas être en deçà du prix d'achat soit 31.50€ par livre. La collection le Dauphiné est un achat/revente, le prix est donc figé à 8.50€ pour les partenaires comme pour le public.

Un projet de revente des bières produites en Matheysine est en cours, certains tarifs ont été donnés par la Brasserie Matheysine et le Beer Truck. Les propositions de la Bière Percée sont en attente.

Les bouteilles de 75cl de la Brasserie Matheysine seraient achetées par l'office 4.10€ et revendues 6.50€ pour les particuliers (prix boutique actuellement chez eux) et revente des bouteilles de 33cl du Beer Truck 3.50€. M. le directeur explique que la gamme de produits à la vente s'étoffe.

Vente de livres et cartes	Tarifs public	Tarifs partenaires	Vente de produits souvenirs	Tarifs public	Tarifs partenaires
Cartoguide - Matheysine	6.00€	4.00€	Affiche	15.00€	7.00€
Carte espace VTT FFC	3.00€	2.00€	Mug	10€	7€
Guide rando FR / EN /NL	3.00€	2.00€	Gourde	15€	12€
Carte Trail	2.00€	1.00€	Porte clé	2.50€	2€
Pack 3 cartes Trail	5.00€	5.00€	Magnet-décapsuleur	3€	2€
Pack 6 cartes Trail	8.00€	8.00€	Carte postale	2€	1€
Cartoguide – Trièves	8.00€	8.00€	Pack mug + affiche	20€	-
Livre Photos Lumières en Matheysine	36.00€	31.50€	Magnet petit format	2€	1€
Collection le Dauphiné	8.50€	8.50€	Magnet moyen format	3€	2€
BD MATHEYSINE	11.50€	8€	Magnet grand format	4€	3€
			Porte clé bois	3€	2€

Mme Déchaux, adjointe à la Ville de la Mure, demande si les magnets seront en vente par exemple chez les buralistes, M. le directeur explique que ce sont les produits de Matheysine Tourisme et qu'ils ne seront vendus que dans les offices ou par les partenaires. Elle demande également s'il est prévu de mettre en vente les BD Napoléon. M. le président explique que la Communauté de Communes de la Matheysine (CCM) a acheté 20 BD pour les offrir mais aujourd'hui, elle n'est pas présentée dans la grille tarifaire de l'office car peu de volumes présents. Cet achat permet à la CCM d'avoir les droits de reproduction des planches. Mme Déchaux informe que la Ville de la Mure en a acheté pour les revendre au Musée Matheysin.

Renouvellement du contrat du directeur de Matheysine Tourisme

M. Astrua pour Gîtes de France fait un aparté en interpellant l'assemblée pour évoquer le manque d'implication des élus et des socioprofessionnels dans le tourisme en Matheysine. Les membres du comité de direction (codir) auraient dû être changés il y a longtemps car beaucoup de personnes inscrites au codir ne viennent jamais aux réunions. Il exprime son inquiétude face aux problèmes de fonctionnement du Petit train de la Mure et des incertitudes concernant la station de ski.

M. le président explique que l'office dans son mode de gouvernance actuel ne fonctionne pas. Il est donc important de travailler sur un nouveau modèle. L'objectif est de créer une porte d'entrée pour les professionnels, qu'elle soit pour des entreprises, des socio-professionnels ou des hébergeurs. M. le président indique que le territoire se doit d'être résilient et de donner une porte d'entrée commune au tourisme et à l'économie. C'est pourquoi le contrat du directeur est renouvelé pour 6 mois. Il convient de laisser le temps à la CCM de travailler sur une nouvelle structure. De ce fait le poste de direction va changer.

M. Astrua demande si cette nouvelle structure aura un nouveau directeur. M. le président informe l'assemblée que rien n'est calé à ce jour mais on a besoin de tout le monde et qu'une proposition sera faite au directeur actuel. Un travail est en cours avec Mme Saurat, présidente de la CCM et Éric Bonnier, vice-président à l'économie pour trouver un autre mode de gouvernance et il n'est pas fermé au fait d'intégrer une majorité de socio-professionnels.

M. Battistel pour l'ESF demande si ce sont les élus de la CCM qui vont décider du nouveau choix de structure et de direction. M. le président répond que la gestion touristique est une compétence de l'intercommunalité et que ce sont bien les élus de la CCM qui décideront.

M. Astrua demande qu'un bilan soit dressé afin de mettre en exergue le travail accompli par l'office ces dernières années car il y a eu plein de belles réalisations. Il s'attriste en parallèle du manque d'aide pour les hébergeurs afin de se développer. Les aides actuelles ne sont que pour les centres-bourgs.

Informations ressources humaines

M. le directeur met en avant :

- L'efficacité de la responsable d'accueil pour les recrutements estivaux ;
- Un travail efficace du service communication pour le lancement de saison également ;

Enfin, le recrutement de l'animateur/trice du réseau des socio-professionnels est en cours.

Questions diverses

M. Brugnera, Maire de la commune de Savel, invite M. le directeur à demander au conseiller en séjour au Môle de Savel de comptabiliser les nuitées camping-cars. M. le directeur explique que cela n'est pas du ressort de l'office de tourisme. Mme Déchaux explique qu'à la Mure la maintenance et les dégradations de la barrière de l'aire de camping-car étaient trop coûteuses et que les élus ont décidé de l'enlever pour faire une aire gratuite. M. Astrua exprime son étonnement et que cette démarche n'incite pas les camping caristes à aller dans les campings.

Le comité de direction est clôturé à 15h00.